



En juin 2016, l'Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance exposait que l'ampleur et la vitesse des transformations induites, notamment par la révolution numérique, interrogeaient tous les modèles économiques et que jamais le faisceau des risques n'avait été aussi important.

Cette certification correspond à un besoin pour les sociétés d'assurances car, en tant que souscriptrices des risques des entreprises, elles se doivent de conseiller les entreprises sur comment prévenir ou maîtriser les risques auxquels elles sont exposées et ce, dans tous les secteurs de l'économie. Ceci est vrai aussi, tout particulièrement pour les sociétés d'assurances elles-mêmes et l'Observatoire indique que les métiers du contrôle technique et de la prévention ont vu croître leurs effectifs de 15,20 % sur la période 2011-2014.

## COMPÉTENCES ÉVALUÉES ET PROGRAMME DE LA FORMATION

### 1 Définition d'une stratégie globale de management des risques

Le candidat montre ses compétences et capacités à :

- ▶ Établir un système global de management des risques.
- ▶ Élaborer une charte de maîtrise des risques applicable de façon transversale dans l'entreprise.
- ▶ Organiser la fonction de Risk-Manager.
- ▶ Assurer la centralisation et l'homogénéisation des flux d'information.
- ▶ Développer le travail en réseau avec une approche collaborative.
- ▶ Gérer les interrelations entre la fonction Risk-Manager et les services connexes.
- ▶ Gérer la relation avec la Direction financière de l'entreprise.

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation mais une expérience dans le secteur de l'assurance ou dans la maîtrise des risques et de la qualité dans les autres secteurs de l'économie est appréciée.

### DURÉE DE LA FORMATION

Cette formation est de 30 heures sur 5 jours (6 heures de formation par jour).

Les cours ont lieu une fois par semaine sur Paris (8<sup>e</sup> arrondissement), permettant d'allier travail et formation.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Des intervenants expérimentés, tous professionnels et experts du secteur, vous aident à comprendre et à mémoriser les sujets inscrits au programme, à l'aide de plans de cours et de fiches de synthèse.

Les cours sont couplés avec des mises en situation et des cas pratiques.

## 2 Organisation des actions liées au pilotage des risques

- ▶ Accompagner et superviser les opérationnels.
- ▶ Superviser et valider les plans d'actions pour répondre des résultats devant la Direction Générale.

## 3 Prévention et protection des risques de l'entreprise

- ▶ Élaborer la démarche de prévention et de protection des risques.
- ▶ Évaluer la pertinence de la démarche de prévention et de protection des risques sur les zones de risques identifiées pour valider sa mise en œuvre.
- ▶ Intégrer dans la démarche de prévention et de protection des risques des solutions d'optimisation des moyens techniques, humains et financiers pour renforcer les résultats attendus et réduire les écueils et difficultés rencontrés.
- ▶ Identifier les indicateurs pertinents des risques pour permettre l'atteinte des objectifs de prévention et de protection.
- ▶ Déterminer les indicateurs de suivi selon les potentiels d'occurrence des risques, leurs criticités et leurs impacts pour les apprécier et les mesurer.

## 4 Gestion des incidents liés aux risques

- ▶ Définir les actions curatives pour traiter les incidents des risques avérés selon leurs natures.
- ▶ Définir de nouvelles actions préventives à partir des incidents répertoriés pour optimiser la prévention et la protection des risques.
- ▶ Mettre en œuvre les actions correctives pour réduire les risques rencontrés.

## 5 Veille liée aux risques

- ▶ Exploiter les informations liées à la veille externe et interne pour maintenir ou adapter son organisation de prévention et protection des risques.
- ▶ Évaluer les nouveaux risques identifiés, par la veille externe, pour les intégrer dans la démarche générale de prévention et de protection.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas pratiques avec des évaluations écrites et/ou orales.

Évaluations portant sur l'élaboration de la charte des risques, l'organisation du système global de management de risques, l'identification de risques majeurs avec les solutions préconisées et la fonction de Risk-Manager.

## ORGANISATION DES JURYS

Le jury est composé de trois personnes. L'une représentante de l'équipe pédagogique et deux membres, l'un employeur et l'autre salarié du secteur.

*La validation de cette compétence permet l'obtention du Certificat : « Pilotage des Risques ».*

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

Cette formation peut être prise en charge de différentes façons.

Chaque dossier est analysé et les moyens de financement sont étudiés lors de votre candidature auprès de l'ESA.

Par exemple, pour une personne dépendant de la branche assurance, il est possible de se faire financer en passant par son CPF (**CPF enregistré sous le n° 198378 auprès de la Branche des sociétés d'assurances**).

**Pour les autres branches :**

- ▶ CPF 205974 - COPANEF.
- ▶ CPF 193274 - CPNEFP des entreprises de commission, de courtage et de commerce intra-communautaire et d'importation-exportation.
- ▶ CPF 207236 - CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager.
- ▶ CPF 203227 - CPNEFP de l'enseignement privé indépendant.
- ▶ CPF 192480 - CPNE du travail temporaire.
- ▶ CPF 211194 - CPNE des industries de santé. (CPNEIS) - branche industrie pharmaceutique.
- ▶ CPF 213787 - CPNE des industries de santé (CPNEI) - branche de l'Union.

Les cours ont lieu à l'ESA  
39 rue de Moscou - 75008 Paris  
(Métro Rome, ligne 2)